

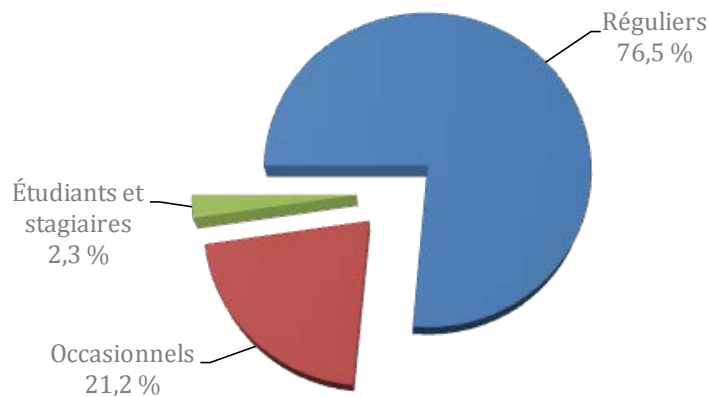
## La fonction publique québécoise

L'Observatoire de l'administration publique, automne 2012

### 1. DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE

En référence à l'univers du personnel de la fonction publique<sup>1</sup>, l'ensemble de l'effectif de la fonction publique québécoise totalisait, en 2010-2011, 68 211 équivalents temps complet (ETC).

LA RÉPARTITION DU PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE  
SELON LE STATUT CALCULÉ EN ETC, QUÉBEC, 2010-2011



Source : Secrétariat du Conseil du trésor, *L'effectif de la fonction publique du Québec 2010-2011*, p. 11.

<sup>1</sup> Secrétariat du Conseil du trésor (2004). *L'effectif de la fonction publique 2002-2003*, p. 6 : « [...] le personnel régulier, le personnel occasionnel, les étudiants et les stagiaires ainsi que le personnel de la haute direction faisant partie des ministères et organismes [organismes extrabudgétaires ou non] dont le personnel régulier est assujéti à la Loi sur la fonction publique [...] ». Cet univers n'inclut donc pas le personnel non assujéti de certains ministères et organismes budgétaires, à savoir : les membres de l'Assemblée nationale; les officiers de la Sûreté du Québec; les policiers de la Sûreté du Québec; les substituts du procureur général; les juges; les juges de paix; les secrétaires de districts; les secrétaires particuliers; les directeurs de cabinet; les attachés politiques et le personnel professionnel de cabinet; les employés de soutien de cabinet; les conseillers; les attachés politiques des députés; les employés de soutien des députés; les cadres du Conseil des services essentiels; les professionnels du Conseil des services essentiels; les employés de soutien du Conseil des services essentiels; les aumôniers; les coroners; le personnel des organismes suivants : la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, le Conseil des services essentiels, le Protecteur du citoyen, la Régie de l'énergie, la Commission des valeurs mobilières du Québec, Investissement Québec.

Le total des ETC employés est très largement composé de salariés réguliers qui peuvent avoir des statuts d'emploi différents. Le personnel de la haute direction est considéré comme faisant partie de l'effectif régulier. Sauf quelques rares exceptions, les employés réguliers jouissent de la sécurité d'emploi.

Les employés occasionnels représentaient 19,9 % du personnel de la fonction publique du Québec en 2009-2010. Bien qu'ils n'aient pas par définition la sécurité d'emploi, certains effectuent toute leur carrière sous ce statut, soit par le renouvellement de leur poste d'occasionnel, soit par la succession de différents postes occasionnels.

Conformément à la politique de recrutement étudiant, une part résiduelle du personnel de la fonction publique est composée d'étudiants et de stagiaires.

## 2. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

EFFECTIF DE LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE (X 1 000), 1993- 2011						
Année	au 31 mars de l'année			en équivalent temps complet		
	Réguliers	Occasionnels	Ensemble	Réguliers	Occasionnels	Ensemble
1993	58,5	13,0	71,6	55,6	14,4	70,0
1994	57,3	11,6	68,9	55,2	11,6	66,8
1995	55,6	11,5	67,0	53,7	10,5	64,1
1996	54,0	11,6	65,6	51,9	10,3	62,2
1997	50,4	13,6	63,9	49,7	11,2	60,9
1998	46,6	15,6	62,5	45,3	13,0	59,0
1999	49,2	16,6	66,5	46,5	14,7	62,3
2000	49,3	16,7	66,7	47,0	15,1	63,5
2001	51,9	15,8	68,3	47,5	15,7	64,5
2002	57,5	13,2	71,1	52,9	12,2	66,3
2003	59,8	n. d.	n. d.	56,1	12,3	69,5
2004	60,2	n. d.	n. d.	57,5	12,1	70,7
2005	58,7	n. d.	n. d.	56,1	11,8	68,7
2006	57,7	n. d.	n. d.	54,5	12,2	67,5
2007	56,3	n. d.	n. d.	53,2	12,7	66,9
2008	55,4	n. d.	n. d.	52,3	13,2	66,6
2009	55,9	n. d.	n. d.	52,3	13,7	67,2
2010	55,1	n. d.	n. d.	52,5	14,2	68,2
2011	55,5	n. d.	n. d.	52,2	14,5	68,2

Source : Secrétariat du Conseil du trésor, *L'effectif de la fonction publique*, éditions 1997, 2002, 2004 et de 2006 à 2011. Les données sont celles de l'année budgétaire (n-1; n).

N. B. : Les étudiants et stagiaires sont comptabilisés à partir de 1998 dans les rubriques « Ensemble ».

Plusieurs faits sont à souligner concernant l'évolution de l'effectif de la fonction publique depuis 1993. Au cours de la première moitié de la période d'observation, la baisse de l'effectif régulier (-20,3 % de 1993 à 1998), attribuable à l'importance des départs à la retraite, n'a pas été

compensée par l'augmentation du nombre d'employés occasionnels (+43,1 % de 1996 à 1999). La hausse de l'ensemble de l'effectif de 1998 à 2004 s'explique par le recrutement de 18 600 employés réguliers, dont 11 000 provenant du « grand public » de 1999 à 2004 et par le départ durant la même période de 7 600 employés réguliers. Plusieurs délégations de responsabilités du gouvernement fédéral vers le gouvernement provincial au Québec et la mise en œuvre de nouvelles politiques par le gouvernement du Québec ont motivé cette vague de recrutement dont: la prise en charge de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la lutte contre l'évasion fiscale. Cette délégation additionnée à la mise en place de la taxe de vente du Québec (TVQ) a nécessité la création de 3 050 emplois à temps complet affectés au ministère du Revenu ; en matière d'immigration, l'entente Canada-Québec de 1991 concernant l'accueil et l'intégration des immigrants a rendu nécessaire la création de 690 emplois à temps complet au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ; en 1997-1998, les ententes Canada-Québec sur le marché du travail ont entraîné le transfert de 1 084 ETC du gouvernement fédéral vers le gouvernement du Québec, plus précisément à Emploi-Québec . De plus, la création d'Emploi-Québec en 1998 s'est traduite par l'intégration des 1 000 employés de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre au sein de la fonction publique québécoise.

L'effectif régulier a augmenté en 2001 et 2002 consécutivement à la conversion de postes occasionnels en postes réguliers (2 500) et à la nomination d'occasionnels à des postes réguliers à la suite de concours qui leur avaient été réservés (4 600). Le nombre d'employés réguliers en 2008 correspondait à celui des années antérieures à 1995, soit celui des années précédant les départs massifs à la retraite (anticipés ou non). La politique de « régularisation » des employés occasionnels a entraîné, de 2001 à 2004, un fléchissement progressif de la part relative de ces derniers au sein de la fonction publique. Si ce fléchissement a été net de 2001 à 2002, dans un contexte de diminution de l'effectif régulier, on observe de nouveau une hausse de l'effectif occasionnel depuis 2005. D'ailleurs, en 2011, la fonction publique québécoise compte près de 2 700 ETC occasionnels de plus qu'en 2005.

De 2004 à 2011, l'effectif régulier a diminué de plus de 5 300 ETC. Cette première baisse de l'effectif de la fonction publique depuis 1997-1998 résulte de la mise en œuvre de la politique de réduction du fonctionnariat par attrition entreprise en juin 2004. Décidée par le gouvernement Charest et définie dans le Plan de gestion des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du trésor, elle vise, de 2004 à 2014, une diminution du cinquième de la fonction publique québécoise du fait du remplacement d'un départ à la retraite sur deux<sup>2</sup>. En 2004-2005, cette mesure a eu pour conséquence une forte baisse du recrutement, dépassant largement les objectifs du Secrétariat du Conseil du trésor. De 2005-2006 à 2006-2007, l'effort de réduction de la fonction publique s'est ajusté, surtout pour les départs et les embauches au sein de l'effectif régulier<sup>3</sup>. Ainsi, le nombre d'employés réguliers recrutés en 2005-2006 et 2006-2007 a été deux fois supérieur à celui de 2004-2005, et trois fois, en 2007-2008<sup>4</sup>. Les campagnes de recrutement devront également

---

<sup>2</sup> Quelque 16 000 embauches et 32 000 départs à la retraite sont prévus au cours de ces 10 années. Secrétariat du Conseil du trésor, Deuxième rapport d'étape du Plan de modernisation 2004-2007, p. 15, <http://www.tresor.gouv.qc.ca/fr/modernisation/index.asp>

<sup>3</sup> Secrétariat du Conseil du trésor, *L'effectif de la fonction publique du Québec 2006-2007*, p. 30.

<sup>4</sup> Secrétariat du Conseil du trésor, *L'effectif de la fonction publique du Québec 2007-2008*, p. 30.

s'intensifier au cours des prochaines années pour combler un plus grand nombre de départs à la retraite (3 352 départs seulement en 2010-2011)<sup>5</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE

GÉLINAS, André (2002). *L'intervention et le retrait de l'État: l'impact sur l'organisation gouvernementale*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 74, 75, 389, 392.

GOW, James Iain (1994). « La gestion des ressources humaines dans une période de compressions budgétaires : la fonction publique du Québec de 1981 à 1991 », dans Robert Bernier et James Iain Gow (dir.), *Un État réduit?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 75-99.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (2004). *L'effectif de la fonction publique 2002-2003*, Québec, Secrétariat du Conseil du trésor.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (2007). *L'effectif de la fonction publique du Québec 2006-2007*, [en ligne], [http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/e/rapp\\_06-07.pdf](http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/e/rapp_06-07.pdf)

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (2007). *L'effectif de la fonction publique du Québec 2007-2008*, [en ligne], [http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/effectif\\_fonction\\_publicue/rapp\\_07-08.pdf](http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/effectif_fonction_publicue/rapp_07-08.pdf)

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (2012). *L'effectif de la fonction publique au Québec 2010-2011*, [en ligne], [http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/effectif\\_fonction\\_publicue/effetif10\\_11.pdf](http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/effectif_fonction_publicue/effetif10_11.pdf)

---

<sup>5</sup> À titre de comparaison, le nombre de départs à la retraite était de 2 503 en 2007-2008 selon le Secrétariat du Conseil du trésor, *L'effectif de la fonction publique du Québec 2010-2011*, p. 48.

Aucun élément du contenu du présent document ne peut être utilisé, reproduit ou transmis, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de L'Observatoire de l'administration publique – ENAP. Pour solliciter cette permission ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à [etat.quebecois@enap.ca](mailto:etat.quebecois@enap.ca)

Diffusion autorisée par Les publications du Québec.

Certaines données présentées dans ce document sont issues de Statistique Canada par extraction de la banque de données ESTAT, sous-produit de CANSIM. La publication sur ce site des séries chronologiques de CANSIM est partielle et l'équipe de recherche y a apporté une plus-value par le calcul d'indicateurs. Pour en savoir plus, visitez : <http://www.statcan.gc.ca/estat/intro-fra.htm>

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada, 2012

ISBN 978-2-923008-36-3 (PDF)

© L'Observatoire de l'administration publique-ENAP, 2012